Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KAN ET DOUDOUK ASSOCIES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 21 novembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

KAN ET DOUDOUK ASSOCIES Société par actions simplifiée Au capital de 1.000,00 €uros Siège social : 7, Rue du Tertre Amard – 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER En cours d'immatriculation au RCS de SAINT-MALO Constitution d'une société par actions simplifiée (SAS) Il a été constitué une société, par acte sous signatures privées, en date du 7 novembre 2025, à SAINT-BRIAC-SUR-MER (35). Dénomination : KAN ET DOUDOUK ASSOCIES . Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 7, Rue du Tertre Amard – 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER. Objet : la prise de participation dans toutes sociétés et la gestion desdites participations ; l'activité de holding par la participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de prise de participation, de souscription ou d'achat de titres sociaux, de fusions, d'alliance ou d'association ; la propriété, la gestion, directe ou indirecte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de contrat de capitalisation etc., et de toutes liquidités, en euros ou en toute monnaie étrangère ; la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; l'administration et la gestion de parts de sociétés civiles ou commerciales, de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, ou autrement ; toutes prestations de services, de conseils et d'ingénierie auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; la réalisation de toutes prestations en matière événementielle ; toute prestations de conseil, conférences, se rapportant au secteur de l'hôtellerie, de la restauration, et du domaine du commerce alimentaire en général ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rattachant, directement ou indirectement, à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation. Durée de la société : 99 ans. Capital social fixe : 1.000,00

€uros. Présidente : Ludo&Co, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 300.000,00 €uros, dont le siège social est sis 7, Rue du Tertre Amard – 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le numéro 912 017 985, représentée par Monsieur Ludovic MARTIN (gérant). Directeur Général : Monsieur Arthur HAROUTIOUNIAN, demeurant 4, Le Vieux Bourg – 22980 LA LANDEC. Cession d'actions et agrément : les actions ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant, hormis le cas d'un associé unique où les cessions d'actions consenties par celui-ci sont libres. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. La société sera immatriculée au RCS de SAINT-MALO. Pour avis, La Présidence.

Consulter cette annonce en ligne